

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**2022_77 - OBJET : Convention de formation professionnelle continue avec l'organisme
« Sur la Route de Soi »**

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

INFORME le Conseil Municipal que l'organisme de formation Sur la Route de Soi va dispenser une session de formation « Mettre les émotions au service de l'efficacité » pour un agent du Service Ressources Humaines.

DECIDE de passer une convention avec l'organisme « SUR LA ROUTE DE SOI » – 765 bd des Ventadouiro – 13300 SALON DE PROVENCE, afin de faire bénéficier cet agent de cette formation qui sera dispensée entre le 10/09/22 et le 15/12/22 en 3 séances de 3h. Le coût de la formation s'élève à 165 €.

DIT que les crédits nécessaires à cette dépense sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 5 septembre 2022.

Le Maire
Olivier GUIROUX

